POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHE-NOIR.

#### PRIX DES ABONNEMENTS:

Un an , Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c. Six mois, — . . . 10 » —
Trois mois, — . . . 5 25 —

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnemeut doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

#### Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste. Omnibus. 21 -Omnibus. Express. Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit). - 55 - 50 Express. Omnibus-Mixte. Omnibus. - 52 soir,

#### PRIX DES INSERTIONS:

Dans les annonces . . . . . . . . 20 c. la ligne. Dans toute autre partie du journal. - 75

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au Bureau du Journal, place du Marché-Noir, et chez MM. Grasset, Javaud et Milon, libraires.

Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et Cie, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

Paris, 13 juin, 7 h. matin.

Le Ministre de l'intérieur à MM. les Présets et Sous-Préfets.

Le ministre d'Etat a donné lecture au Corps-Législatif de la lettre suivante, adressée par l'Empereur au ministre des affaires étrangères :

- « Palais des Tuileries, 11 juin 1866.
- » Monsieur le Ministre,
- » Au moment où semblent s'évanouir les » espérances de paix que la réunion de la con-» férence nous avait fait concevoir, il est es-
- » sentiel d'expliquer par une circulaire aux » agents diplomatiques à l'étranger les idées
- » que mon gouvernement se proposait d'ap-» porter dans les conseils de l'Europe, et la
- » conduite qu'il compte tenir en présence des » évènements qui se préparent.
- » Cette communication placera notre poli-» tique dans son véritable jour.
- » Si la conférence avait eu lieu, votre lan-» gage, vous le savez, devait être explicite.
- » Vous deviez déclarer en mon nom que je » repoussais toute idée d'agrandissement ter-» ritorial, tant que l'équilibre européen ne
- » serait pas rompu. En effet, nous ne pour-» rions songer à l'extension de nos frontières
- » que si la carte de l'Europe venait à être mo-
- » difiée au profit exclusif d'une grande puis-» sance, et si les provinces limitrophes de-
- » mandaient par des vœux librement exprimés
- » leur annexion à la France. En dehors de ces
- » circonstances, je crois plus digne de notre

- » pays de préférer à des acquisitions de » territoire, le précieux avantage de vivre en
- » bonne intelligence avec nos voisins, en res-» pectant leur indépendance et leur nationa-
- » lité. Animé de ces sentiments et n'ayant en
- » vue que le maintien de la paix, j'avais fait
- » appel à l'Angleterre et à la Russie pour » adresser ensemble aux parties intéressées
- » des paroles de conciliation.
- » L'accord établi entre les puissances neu-» tres restera à lui seul un gage de sécurité
- » pour l'Europe. Elles avaient montré leur » haute impartialité en prenant la résolution
- » de restreindre la discussion de la Conférence
- » aux questions pendantes : pour les résondre,
- » je croyais qu'il fallait les aborder franche-
- » ment, les dégager du voile diplomatique qui » les couvrait et prendre en sérieuse considé-
- » ration les vœux légitimes des souverains et » des peuples.
  - » Le conflit qui s'est élevé a trois causes :
- » La situation géographique de la Prusse » mal délimitée, le vœu de l'Allemagne de-
- » mandant une reconstitution politique plus » conforme à ses besoins généraux, la néces-
- » sité pour l'Italie d'assurer son indépendance » nationale. Les puissances neutres ne pou-
- » vaient vouloir s'immiscer dans les affaires in-
- » térieures des pays étrangers, néanmoins les » cours qui ont participé aux actes constitutifs
- » de la Confédération germanique avaient le » droit d'examiner si les changements récla-
- » més n'étaient pas de nature à compromettre » l'ordre établi en Europe.
- » Nous aurions, en ce qui nous concerne, » désiré pour les Etats secondaires de la Con-
- » fédération une union plus intime, une orga-

- » nisation plus puissante, un rôle plus im-» portant; pour la Prusse, plus d'homogé-
- » néité et de force dans le Nord ; pour l'Autri-
- » che, le maintien de sa grande position en
- » Allemagne. Nous aurions voulu, en outre,
- » que, moyennant une compensation équita-
- » ble, l'Autriche pût céder la Vénétie à l'Italie. » Car si, de concert avec la Prusse, et sans
- » se préoccuper du traité de 1852, elle a fait
- » au Danemark une guerre au nom de la na-
- » tionalité allemande, il me paraissait juste
- » qu'elle reconnût en Italie le même principe, » en complétant l'indépendance de la Péninsule.
- » Telles sont les idées que, dans l'intérêt
- » du repos de l'Europe, nous aurions essayé » defaire prévaloir; aujourd'hui il est à crain-
- » dre que le sort des armes seul en décide. En
- » face de ces éventualités, quelle est l'attitude » qui convient à la France ?
- » Devons-nous manisester notre déplaisir » parce que l'Allemagne trouve les traités de
- » 1815 impuissants à satisfaire ses tendan-
- » ces nationales, et à maintenir sa tranquil-
- » Dans la lutte qui est sur le point d'éclater,
- » nous n'avons que deux intérêts, la conser-» vation de l'équilibre européen et le maintien
- » de l'œuvre que nous avons contribué à
- » édifier en Italie. Mais pour sauvegarder ces » deux intérêts, la force morale de la France
- » ne suffit-elle pas? Pour que sa parole soit » écoutée, sera-t-elle obligée de tirer l'épée?
- » Je ne le pense pas.
- » Si, malgré nos efforts, les espérances de » paix ne se réalisent pas, nous sommes
- » néanmoins assurés par les déclarations des » cours engagées dans le conflit, que, quels

- » que soient les résultats de la guerre, aucune » des questions qui nous touchent ne sera ré-
- » solue sans l'assentiment de la France. Res-» tons donc dans une neutralité attentive, et,
- » forts de notre désintéressement, animés
- » du désir sincère de voir les peuples de
- » l'Europe oublier leurs querelles et s'unir
- » dans un but de civilisation, de liberté et de » progrès, demeurons confiants dans notre
- » droit et calmes dans notre force.
- » Sur ce, monsieur le Ministre, je prie » Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.
  - » NAPOLEON. »

De nombreux applaudissements ont accueilli la communication de cette lettre de l'Empe-

Tous les journaux appellent l'attention des lecteurs sur l'incident qui s'est produit le 11 à la chambre des Communes d'Angleterre.

Voici le sommaire de cette séance apporté par le télégraphe.

M. Kinglake attaque vivement M. de Bismark et l'Italie, qu'il traite de puissance perturbatrice de la paix de l'Europe; il reproche au gouvernement anglais de l'avoir encouragée en conseillant à l'Autriche de céder la Vénétie. Il dit que l'Italie cherche un agrandissement par les principes de Garibaldi, qui sont les principes des fénians.

M. Gladstone proteste contre une pareille discussion, dans les circonstances actuelles. Il n'est pas question de la Vénétie, dit-il, mais du renvoi de la question des duchés à la Diète, et de la convocation des Etats du Holstein, qui seront probablement une occasion immé-

diate de guerre.

PEULLABRON.

## LA PIÈCE PERCÉE.

Il y a un peu plus d'une trentaine d'années, Paris s'occupait presque journellement d'un personnage bizarre. C'était un de ces hommes que nos voisins d'outre-mer rangent dans la catégorie des excentriques.

En 1782, un jour d'été, Louis XVI, en se promenant dans le parc de Trianon, aperçut un enfant de huit à neuf ans, qui cherchait à se cacher des gardes du château en se faufilant derrière les arbres.

Le roi alla à lui avec bienveillance.

- Qui es-tu, mon petit ami ? lui demanda-t-il.
- Vous le voyez bien, monsieur, un pauvre petit
- Que fais-tu ici ?
- Je cueille de la petite centaurée et d'autres herbes
- Pourquoi faire? - Pour les vendre aux pharmaciens de Versailles.

- Qu'est-ce que ce métier te rapporte par jour ?
- Cinq sous, mon bon monsieur.
- Cinq sous! Et que peut-on faire avec cinq sous? - Ah! mon bon monsieur, ma mère, qui est veuve, et qui gagne le double à filer du chanvre, prétend que c'est assez pour nous faire de la soupe.
- Ce babil de l'enfant plut au prince. - D'où es-tu? reprit-il en s'adressant au petit maraudeur.
- De Saint-Cyr, mon bon monsieur.
- Eh bien, écoute. Ta figure et tes allures me plaisent. J'aime à voir qu'on travaille. Moi-même, sans en avoir l'air, j'ai un état manuel. On trouve chez moi une forge, une enclame, des marteaux, des limes, car je suis serrurier à mes heures. J'ai bien une autre profession, mais celle-là est plus pénible. Pourquoi ne serais-tu pas herboriste? Fais donc ce métier, puisqu'il te convient. A dater de demain, on donnera à ta mère un petit écu par jour, et quant à toi, on prendra soin de te placer dans une école de pharmacie.

Pendant ce colloque entre le roi et le petit vagabond, deux ou trois personnages à cordons s'étaient approchés, et leur venue soudaine paraissait vivement inquiéter le petit bonhomme.

- N'aie donc pas peur, reprit le prince. Ce sont des amis. Tiens, tu vas donner ton nom à celui qui est là, en bel habit doré; tu verras bien qu'il ne te veut pas de mal.

Louis XVI ajouta deux ou trois autres mots à demivoix et s'en alla ensuite dans une autre allée. Yous pensez bien que les choses arrivèrent comme

l'avait voulu le monarque. X\*\*\*, depuis le baron X\*\*\*, fut élevé à l'école de

pharmacie de l'aris. Tout semblait lui ménager un bel avenir quand la Révolution éclata.

En 1793, l'ancien maraudeur du parc de Trianon put se convaincre de cette vérité, qu'il y a souvent des protégés moins à plaindre que leurs protec-

- Je conserverai, du moins, ma tête sur mes épaules, dit-il avec un long soupir de regret.

Jeune, bien planté, ardent, il était toujours pauvre, mais il savait ce qu'est le monde. L'étude des simples n'était plus ce qui le sédoisait. Comme l'Europe entière était en mouvement, il comprit qu'il y aurait beau jeu pour un gailsard qui voudrait comprendre son époque. C'est pourquoi il déserta la botanique et se jeta en plein dans l'action.

- Je n'aime ni les criailleries des clubs ni le tumulte sanglant des rues de Paris, dit-il ; je m'en vais droit à l'armée de Sambre-et-Meuse, où je m'établirai quelque chose comme riz-pain-sel.

Justement, à cette même armée de Sambre-et-Meuse, bien connue pour sa mâle valeur, il rencontra un magnifique soldat, qu'il se souvenait d'avoir vu antrefois à Versailles, auprès des écuries royales. Celui-là n'était autre que Lazare Hoche, fils d'un palefreuier de la cour, futur pacificateur de la Vendée et bientôt général en chef de l'armée du

- Lazare, oblige-moi; donne-moi un petit coup de main, lui dit l'ancien ramasseur de centaurée.

Hoche avait bon cœur ; il n'hésita pas et poussa l'ancien protégé de Louis XVI.

Un jour, le modeste riz-pain-sel sortit de la catégorie des petits fournisseurs pour devenir un des gros bonnets de l'approvisionnement. Avec un peu d'argent, péniblement amassé, il soumissionna les lentilles, les haricots et le sel, trois choses qui, en six mois, lui rapportèrent cent cinquante mille francs, écus comptants, chose notable à une époque où il n'y avait plus guère que des assignats dans les caisses du Trésor.

M. Gladstone n'admet pas que l'Italie ait joué un rôle perturbateur, et qu'on la rende responsable, à cause de ses armements, des difficultés de la situation.

Le gouvernement anglais n'a pas encouragé l'Italie. Il n'a pas conseillé officiellement à l'Autriche de céder la Vénétie, mais le cabinet de Vienne connaît très-bien, depuis sept ans, l'opinion du gouvernement anglais sur la question vénitienne. Le gouvernement n'a jamais hésité à l'exprimer. Il ne désavoue pas cette opinion, mais il regrette d'être forcé de l'avouer: aujourd'hui, dans la question des duchés, l'Autriche a droit à notre justice et à notre sympathie. Il est fâcheux qu'elle n'ait pas également droit à notre sympathie dans la question italienne.

• En ce qui touche la question de la préservation de la paix, je regrette de ne pas pouvoir espérer fermement le maintien de la paix; et quant à l'insuccès du projet de conférence, il a été dû à l'assurance demandée par le gouvernement autrichien, que l'on ne consentirait à aucun agrandissement de territoire.

» Je ne puis qu'exprimer ici le profond regret que la réunion de la conférence ait été empêchée par des obstacles qu'il a été impossible d'écarter. »

On écrit de Vienne, le 5 juin, au Times

« Des bruits étranges circulent au sujet de la Russie; il en est, entre autres, qui prétendent qu'en cas de guerre elle placera, du consentement et avec l'approbation du gouvernement autrichien, une armée de 80 ou 100,000 hommes sur la frontière nord-ouest de l'empire d'Autriche.

» La reine Olga du Wurtemberg s'est portée médiatrice entre la Russie et l'Autriche, et il est certain que ses efforts pour améliorer les relations entre les empereurs Alexandre et François-Joseph ont jusqu'à un certain point réussi. Le rapprochement entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Vienne déplaît infiniment aux Autrichiens, parce qu'ils craignent de perdre par là les droits constitutionnels qu'ils ont récemment obtenus. Il est moralement certain que l'Autriche perdra du terrain, à mesure que deviendront plus intimes ses relations avec la Russie. »

Les nouvelles du Holstein ne sont malheureusement pas telles qu'on les espérait lundi : la Prusse a fait un grand pas de plus dans le sens de la guerre. Le général Manteuffel a rigoureusement exécuté les ordres qu'il avait reçus de Berlin. Maintenue à Itzehoë, contrairement au bruit généralement accrédité qu'elle aurait lieu à Altona sous la protection de la brigade autrichienne, l'ouverture de la Diète holsteinoise a été violemment empêchée par le général prussien. Trente députés s'étaient rendus à Itzehoë pour tenir séance;

dans la nuit du 10 au 11 juin, trois d'entre eux, et dans le nombre, M. Lesser, commissaire désigné par l'Autriche pour ouvrir les Etats, ont été mis en état d'arrestation; l'ordre a été donné de les transfèrer à Rendsbourg. La salle des Etats a été fermée. Une vingtaine de députés — le Siècle dit vingt-six — ont protesté contre cet abus de la force, maintenant les droits de leur pays et acclamant le duc d'Augustenbourg.

Il n'y a encore eu aucune collision entre les Prussiens et la brigade autrichienne, et il est vraisemblable qu'il n'y en aura pas.

- M. de Gablenz a adressé, sous la date d'Altona, 12 juin, la proclamation suivante aux Holsteinois:
- « Des mesures de violence ont suivi l'occupation, contraire aux traités, du Holstein.
- » L'assemblée des Etats a été empêchée par la force, et le commissaire de l'assemblée a été arrêté. Par sa proclamation du 10, le gouvernement du Schleswig a déclaré prendre également en main le pouvoir suprême dans le Holstein. Le gouvernement actuel du duché a été destitué, et une nouvelle administration civile a été établie.
- Les troupes prussiennes s'avancent vers Altona. Le chiffre de nos forces n'a pas été calculé de façon à résister à une attaque d'une puissance allemande qui, jusqu'ici, a été notre alliée. Je suis hors d'état de protéger le droit avec ma petite troupe. Me conformant aux ordres de l'empereur, je cède à des forces supérieures et je quitte le pays.
- » En prenant le gouvernement, vous êtes venus avec confiance au-devant de moi. Gardez-moi cette confiance, et recevez mes remercîments cordiaux. Des jours difficiles sont arrivés pour vous, et, en attendant, la force règnera.
- » Conduisez-vous toujours avec cette prudence dont vous avez donné tant de preuves, et restez fidèles à la bonne cause. Vos destinées sont dans la main de Dieu. Persévérez avec la confiance d'une solution heureuse. »

C'est maintenant à Francfort que vont se développer les évènements. Dans la séance de lundi, l'Autriche a demandé à la Diète la prompte mobilisation de l'armée fédérale, à l'exception du contingent prussien. La proposition du cabinet autrichien s'appuie sur l'article 19 de l'acte final du congrès de Vienne, ainsi conçu : « S'il était à craindre que des voies de fait n'eussent lieu entre les membres de la Confédération, ou si de tels actes avaient eu lieu en effet, la Diète aurait à prendre des mesures provisoires pour empêcher que nul ne se fasse justice à lui-même, et pour mettre fin aux tendances qui auraient déjà pu être faites dans ce but. A cette fin, il lui incombe avant tout de pourvoir au maintien de l'état de possession. »

La Diète devait voter jeudi sur la motion

autrichienne. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de ce vote. Toute la politique de l'Autriche, dans ces dernières péripéties, a tendu à s'assurer le concours de la Confédération germanique: on verra jusqu'à quel point elle y aura réussi.

Nous apprenons d'un autre côté que la proposition autrichienne présentée à la Diète n'a pas été préalablement communiquée au représentant de la Prusse, comme l'auraient voulu le règlement de la Diète et le droit fédéral. Le représentant de la Prusse, après avoir constaté ce procédé, a voté pour le renvoi à la commission.

D'après un avis de Berlin, la cour de Vienne aurait envoyé à M. de Bismarck, en réponse à la dernière note prussienne, une dépêche dont la forme et la teneur équivaudraient presque à une déclaration de guerre, et l'on s'attendrait au rappel réciproque des ambassadeurs. Le Débat, de Vienne, pense cependant, en ce qui a trait à la rupture des relations diplomatiques, qu'elle n'aura lieu qu'après la décision de la Diète.

On écrit de Hambourg, le 11 juin, soir :

Le Hanovre a autorisé la brigade autrichienne à traverser son territoire, en se servant des chemins de fer hanovriens. La brigade autrichienne arrivera ici cette nuit.

L'entrée des Turcs dans les Principautés, plusieurs fois annoncée et démentie depuis quelques jours, pourrait bien être, à l'heure qu'il est, un fait accompli. Du moins croyonsnous savoir que de très-récentes dépêches de Constantinople la présentent comme irrévocablement résolue.

Le steamer français Pereire apporte des dépêches télégraphiques, du Canada, annonçant l'invasion des provinces anglaises par les fenians, nonobstant la vigilance des autorités des Etats-Unis. Il résulterait de ces dépêches, auxquelles nous laissons toute la responsabilité de ces nouvelles, que le fort anglais Elie, situé vis-à-vis de Buffalo, aurait été pris et évacué, et que les chemins de fer et les télégraphes auraient été détruits.

La marche en avant dans l'intérieur, ne rencontrerait pas d'obstacles. Diverses autres démonstrations auraient eu lieu à la frontière. Aucune nouvelle authentique.

Des nouvelles du Pérou portent que le blocus de Callao a été levé. Les navires qui maintenaient le blocus ont disparu. Les Chiliens fortifient la côte.

Un meeting des Italiens résidant à Londres s'est réuni dimanche à London-Tavern, à l'effet de s'entendre sur les meilleurs moyens d'aider la cause nationale dans la lutte à laquelle

on s'attend. Le président a donné lecture d'une lettre de Mazzini, que nous reproduisons plus loin, et par laquelle il se prononce énergiquement dans le sens d'une guerre nationale contre l'Autriche.

M. Sassi, qui sut avec Mazzini l'un des triumvirs de Rome en 1849, a pris ensuite la parole pour soutenir la même opinion. Il a dit, au milieu des applaudissements de l'assemblée:

« La question sur laquelle nous devons porter notre attention, c'est la liberté de notre patrie, son affranchissement du joug étranger. Ce n'est pas là seulement une question nationale, elle concerne l'humanité, la civilisation; elle intéresse tout homme qui aime la liberté et le progrès. Comme Italiens, comme amis de notre pays, donnons-nous tous la main, et promettons de coopérer tous au soutien de la cause nationale contre l'étranger. »

Le compte-rendu du meeting publié par le Daily Telegraph constate que sur la proposition de M. Saffi de faire, séance tenante, une collecte et d'ouvrir une souscription pour une contribution mensuelle pendant tout le temps que durera la guerre, une liste a été ouverte immédiatement. Les personnes présentes ont inscrit leurs noms pour une souscription individuelle et mensuelle pendant la durée des hostilités.

Voici la lettre de Mazzini:

« Messieurs, permettez-moi de vous exprimer par lettre, - puisque ma mauvaise santé m'empêche d'assister à votre réunion, mon assentiment cordial au but que vous vous proposez. Chacun de nous conservera intactes ses convictions relatives à l'avenir de notre patrie et aux questions de politique intérieure, mais la question nationale doit nous trouver tous unis et prêts à agir pour la cause commune. Celui qui manquerait à ce devoir serait traître à son pays. Pour Venise, pour nos frontières, en face de l'ennemi nous ne pouvons avoir qu'un reul cri : la guerre! la guerre pour tous! guerre par tous les moyens qui sont en notre pouvoir! guerre jusqu'à ce que les Alpes et li mer soient à nous! (Appl.) Et cette guerre, messieurs, est vraiment italienne, car elle doit établir notre unité, et nous ouvrir de nouveau parmi les nations la carrière de gloire que nos ancêtres nous ont laissée comme héritage, J'ai dit, une guerre italienne. Pour qu'elle le soit réellement, pour que les fruits de la victoire soient nôtres, pour que nous ayons une indépendance vraie, telle qu'elle n'existe pas encore, il faut, et c'est là un strict devoir, il faut que tous ceux qui sont nés en Italie, en quelque partie du monde qu'ils habitent, soient unis comme un seul homme. Il est important que l'Europe soit bien convaincue que nous pouvons combattre nos propres batailles, que nous sommes assez forts pour conquérir et faire prévaloir nos droits à l'existence.

» Que tous ceux qui se sentent un cœur ila-

— Cent cinquante mille francs en numéraire, c'est une fortune, disait l'ancien vagabond du parc de Trianon. Désormais cette somme va faire boule de neige. Nous irons rondement. Il n'y a que le premier million qui coûte.

Dès l'avenement du Directoire, l'industrie des fournisseurs, qui n'avait plus à être contrecarrée par le terrible contrôle de la Convention, menait rapidement à l'opulence ceux qui s'y livraient. Un peu d'accord avec Barras et d'autres sybarites de la même farine, l'enfant de Saint-Cyr alla loin dans la voie du lucre.

Dès ce moment-là le riz-pain-sel a laissé un nom très-populaire, mais que nous demanderons la permission de passer sous silence. Qu'il suffise au lecteur de savoir qu'il devint le rival d'Ouvrard et que, comme le célèbre munitionnaire, il avait fait sous la République et l'Empire une fortune de nabab.

En 1845, après les grandes guerres, vingt-cinq millions constituaient son avoir, ce qui était un joli denier, on en conviendra. L'ancien va-nu-pieds de Trianon imagina alors de se faire banquier honoraire, c'est-à-dire de faire gérer ses millions par une escouade de commis.

Quant à lui-même, il se proposait de vivre en sa-

trape, au milieu des fêtes et de tous les caprices du

- Combien dépensez-vous maintenant? lui demandait un de ses amis, membre de la chambre des pairs.

- Deux mille cinq cents francs par jour, tout compris.

— C'est un peu plus que les cinq sous par jour du temps de la petite centaurée.

Le parvenu était le premier à rire de cette plai-

h sant 60 4. Shill.

Paris aime toujours les gens qui font profession de se moquer de tout.

On citait partout les festins de X..., qui coûtaient trente mille francs pièce; on répétait ses mots qui étaient immanquablement terminés par une petite pointe d'impertinence, très-grande cause de succès, comme vous le savez; on se racontait ses excentricités comme on rapporte les faits d'armes d'un conquérant.

— Comment vous nomme-t-on? lui demandait une fois en soirée le prince de Talleyrand, qui ne passait pas pour facile à désarçonner en conversation. — Excellence, répondit l'homme aux millions, je me nomme Thesaurochrysonichochrysidès, absolument comme un personnage des comédies de Plaute. Je suis cousu d'or comme Crésus, roi de Lydie. J'achète tout ce qu'il me platt comme Apicius. Combien faut-il donner de votre personne?

Le prince de Talleyrand tourna sur son pied-bot et s'en alla réfléchir près de l'embrasure d'une fenêtre sur l'insolence des traitants dans les temps modernes.

Pendant ce temps-là Thesaurochrysonichochrysidès, dont la saillie avait déjà été citée de groupe en groupe, devenait presque le héros de la fête.

Bals, soirées, festins, aventures de toute sorte, argent, or et diamants jetés à pleines mains par les fenètres, Thesaurochrysonichochrysidès vivait comme un prince, et mieux que les trois quarts des princes.

Mais, qui ne le sait ? la satiété arrive vite pour les riches.

Un jour, le financier, blasé de bonne heure, dut chercher à se distraire dans des raffinements dont on n'avait plus d'idée depuis la disparition des fermiers généraux.

Ainsi, comme Beaujon, l'un de ses prédécesseurs, il aborda une fois dans un village des environs de

Paris, en y faisant tomber une pluie de billets de banque.

Voici à quelle occasion.

Pour plaire à un ami, il avait voulu lui envoyer de ce pays une pinte de lait qui eût coûté trois mille écus.

Bien des gens se rappellent encore ce trait. On était au cœur du mois de janvier.

La neige saupoudrait de blanc toute la campagne. Notre Crésus fit acheter quatre litres de pois verts, petits pois d'une primeur hâtive, bien entendu.

C'étaient ces pois verts qui, mangés par une belle vache noire de la vallée d'Auge, avaient rendu la pinte de lait.

Une autre fois, il avait invité tout le corps diplomatique d'alors à venir manger des babas dans son hôtel, splendide comme un palais.

A l'heure où les voitures amenaient les invités, notre homme apparut tout-à coup sur le seuil de son salon en costume de paysan, avec une cravate de coton rayé autour du cou et de gros sabots de frêne dans les pieds.

Il est vrai de dire qu'il y avait à la cravate une améthyste, montée en épingle, grosse comme un œuf de pigeon et cinq diamants de Golconde en lien aident de leurs bras, de leur fortune, de leur parole. (Appl.)

» Je vous adresse, pour le comité qui va s'organiser, une première souscription de 5 li-'vres st. Le gouvernement de l'Italie n'a point besoin de secours pour lui-même. Les Chambres lui ont accordé des pleins pouvoirs pour toutes les éventualités financières. Votre aide doit avoir pour objet particulier l'armée des volontaires commandée par Garibaldi (appl.); en l'aidant, vous aidez le gouvernement. Jurez tous de consacrer ce que vous possédez, ce que vous pourrez recueillir, en un mot de faire tout de qui sera de nature à faciliter l'accomplissement de l'objet de la guerre italienne, c'est-à-dire l'indépendance du joug étranger et l'unité nationale. (Applaudissements.) Le rapport du comité montre et justifie l'emploi des fonds recus. Je suis à votre disposition pour tout ce qu'il sera en mon pouvoir de faire.

» Mazzini »

Pour les articles non signés : P. GODET.

#### Nouvelles Diverses.

Mardi, le Corps-Législatif a commencé la discussion du budget. Le bruit courait que M. Jules Favre profiterait de cette occasion pour porter le débat sur le terrain de la politique étrangère et de la situation présente de l'Europe.

- La Gazette de Milan annonce que 200 volontaires, coupables d'indiscipline, sont arrivés, le 5, dans cette ville, et ont été enfermés dans les prisons de la citadelle pour être envoyés dans des résidences forcées. Il y a lieu de croire qu'il existe bien d'autres exécutions de ce genre; mais les journaux piémontisles, par prudence, sans doute, s'abstiennent d'en parler.
- Les officiers prussiens qui vont quitter Paris pour rejoindre l'armée prussienne, n'ont pas dissimulé leur répugnance à se battre contre les Autrichiens. Les soldats de la landwehr déclarent hautement qu'ils déserteront ou se laisseront faire prisonniers. Les troupes prussiennes, en arrivant dans le Holstein, et les troupes autrichiennes, en le quittant, se sont saluées par des fanfares.
- Les journaux de Vienne font observer, avec raison, que, si la guerre vient à éclater en Allemagne, la Prusse jouera le rôle du Sud dans la guerre d'Amérique, et subira, il faut l'espérer, le même sort.
- Tous les journaux anglais se prononcent énergiquement en faveur de l'Autriche.
- Bordeaux possède un nouveau bienfaiteur de l'humanité, l'Homme de liège, ainsi qualifié par lui-même. Ce novateur prétend qu'il a réalisé le moyen de plonger dans les eaux les plus profondes sans savoir nager, et, progrès plus surprenant, de glisser avec la grâce d'un

alcyon sur la surface liquide, même en remontant le courant, sans enfoncer d'un millimètre ni perdre l'équilibre. Voilà qui rendrait un grand service aux gens qui ont négligé d'apprendre la natation.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

La Semaine religieuse publie les nominations suivantes :

M. Rocher, vicaire à Sainte-Gemmes-sur-Loire, est nommé curé de Verrye.

M. Migneau, vicaire à Brissac, est nommé vicaire à Notre-Dame-de-Nantilly de Saumur.

MESSE SOLENNELLE D'HAYDN DANS L'ÉGLISE DE GUNAULT.

Le dimanche 17 juin, une messe solennelle d'Haydn sera chantée dans l'église de Cunault par une société d'amateurs, dont le public angevin a pu apprécier et goûter plus d'une fois le talent. Pendant la messe, une quête sera faite au profit de la fabrique, pour l'aider à pourvoir à l'entretien de sa belle et monumentale église.

Tout le monde sait que, dans l'étroit espace qui s'étend du pont des Rosiers à l'église de Cunault, se trouvent pour ainsi dire cachées, comme dans un nid de verdure, des merveilles d'art et d'archéologie: l'abbaye de Saint-Eusèbe, la tour de Trèves, l'église de Cunanlt. Une demi-journée suffirait pour parcourir ce coin de terre, le plus riant qui soit sur les rives de la Loire.

La tour de Trèves, admirablement conservée, blanche et intacte comme si les sculpteurs avaient fini d'hier, éveille tout un monde de souvenirs mystérieux.

Mais c'est de Cunault surtout que nous voulons parler. Voici comment un jeune publiciste a su faire revivre la vieille basilique dans des lignes pleines de couleur:

« A peu de distance de Trèves, est bâti le village de Cunault, dont la basilique est restée une des plus curieuses constructions de l'architecture du moyen-âge. Il y a je ne sais quoi d'étrange et de grandiose dans l'isolement de cet édifice, dont la masse imposante se dresse au milieu d'un hameau, et qui jadis, au jour où:

Le peuple saint en foule inondait les portiques,

contenait de nombreux fidèles. Aujourd'hui, les quelques paysans qui viennent y prier doivent se sentir émus d'une crainte mystérieuse en pénétrant sous ces voûtes qui ont abrité autrefois les habitants de trente bourgades. Certes, ce devait être un magnifique spectacle que de contempler tous les vassaux, au costume pittoresque, humblement agenouillés, écoutant les cantiques chantés par les voix angéliques des jouvencelles, tandis que l'orgue mêlait à ces concerts d'allégresse ses accents

mystérieux, que des flots de fumée s'échappaient des encensoirs d'argent, que les autels resplendissaient de mille feux, et que le suzerain, ainsi que sa noble famille, siégeant dans leurs fauleuils sculptés, feuilletaient d'une main attendrie leur missel orné de dessins et d'enluminures.

» Aujourd'hui tout est désert. Mais les sculptures et les peintures de la voûte représentant tantôt des sujets tirés de l'Evangile, tantôt des animaux fabuleux, tels que l'imagination des poètes mythologiques les avait conçus, et que saint Jean les avait décrits dans l'Apocalypse, les fresques de la nef, d'une composition tour à tour simple et terrible, sont encore là pour attester la splendeur dont a joui, pendant des siècles, la basilique de Cunault. Ce monument a été restauré avec beaucoup de goût et de soins depuis quelques années. Mais la paroisse est très-pauvre, et il lui faudrait faire de nombreuses acquisitions avant de parvenir à mettre le culte en rapport avec l'importance de l'édifice. »

Voilà pourquoi la pensée, bonne pensée, est venue à quelques amateurs, qui ont autant de générosité que de talent, de chanter dans l'église de Cunault une des plus belles œuvres de la musique. (Union de l'Ouest,)

Les omnibus de M. Lefèvre, rue du Portail-Louis, seront mis à la disposition des personnes qui désireront assister à cette cérémonie. Elles sont priées de se faire inscrire la veille au soir ou le dimanche matin.

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui sont convenues avec le percepteur de payer leurs contributions en un seul terme, sont priées de le solder avant le 25 juin.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. Goder.

## Dernières Nouvelles.

Aussitôt après avoir donné lecture de la lettre de l'Empereur, M. Rouher, arguant de la question d'inopportunité, a demandé que la Chambre s'abstînt de discuter les affaires d'Allemagne et d'Italie; la suggestion du ministre a été appuyée par le président M. Walewski. M. Jules Favre ayant, de son côté, exprimé, au nom de l'opposition, l'opinion qu'un débat, « renfermé dans les limites que conseillent la prudence et le patriotisme. pourrait avoir son utilité », il s'est élevé entre les partisans et les adversaires du silence une sorte de lutte confuse, à la suite de laquelle, en dépit de l'insistance de M. Thiers, qui n'a pu réussir à se faire entendre, la Chambre, à la majorité de 202 voix contre 34, s'est prononcée pour l'abstention absolue. Cet incident avait tellement ému les esprits et sa brusque clôture a laissé une si vive impression que, sans observation, sans un mot, on a voté les détails et l'ensemble du projet de loi relatif aux suppléments de crédit de l'exercice 1866. Aujourd'hui, discussion du budget de 1867.

Parmi les nouvelles qui nous arrivent d'Allemagne, la plus grave est celle qui annonce la rupture des relations diplomatiques entre l'Autriche et la Prusse. M. le comte Karolyi a reçu l'ordre de partir de Berlin: il doit quitter cette capitale aujourd'hui même.

L'office Reuter dit que la Prusse a declaré à tous les gouvernements de l'Allemagne du Nord que, si la Diète adoptait la motion de l'Autriche, relative à la mobilisation de l'armée fédérale, le gouvernement prussien regarderait la Confédération comme dissoute, et se laisserait guider uniquement par des considérations militaires.

Pour les dernières nouvelles : P. Godet.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 9 juin.

Texte: Revue politique. — Courrier de Paris en Italie. — Fêtes de charité à Toulouse. — Courrier de Hongrie. — Le hasard s'amuse, nouvelle (suite). — Guerre du Paraguay: Correspondance. — Catastrophe de la Villette. — Salon de 1866 (4° article). — Revue scientifique. — Les îles Ioniennes (suite et fin). — Publications nouvelles. — Maison où est né Beethoven. — Expositions florales à Marseille et à Londres. — Mgr Grégoire, patriarche des Grecs melkites en Syrie.

Gravures: L'archiduc Albert, commandant en chef l'armée autrichienne, à Vérone. -Société d'horticulture de Marseille: Exposition de printemps. - Fêtes de charité à Toulouse : Cavalcade représentant le départ de Raymond IV pour la première croisade. - Le prince Paul Eszterhazy. - Inauguration du monument élevé au poëte Vorosmasty, à Szelkes-Tchewar (Albe Royale). - Guerre du Paraguay (6 gravures). - Catastrophe de la Villette: Aspect de l'établissement de M. Aubin après l'explosion de l'atelier d'artifices. - Salon de 1866 (5 gravures). — Les îles Ioniennes (5 gravures). - Maison où est né Beethoven. -Mgr Grégoire, patriarche des Grecs melkites en Syrie. - Exposition internationale d'horticulture à Londres. - Rébus.

La Revalescière, délicieux aliment éminemment réparateur, a opéré 60,000 guérisons sans médecine et sans purger. Elle économise mille fois son prix en d'autres remèdes, rendant la parfaite santé des organes de digestion, des nerfs, poumons, foie et membrane muqueuse, aux plus épuisés même, dans les mauvaises ou laborieuses digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorrhoïdes, glaires, vents, palpitations, diarrhée, gonsiement, étourdissement, bourdonnement aux oreilles, acidité, pituite, nausées et vomissements même en gros-

guise de clous sous chacun des deux sabots.

Que vouliez-vous que le corps diplomatique fit en présence d'un homme qui se moquait de lui en étalant une telle splendeur?

En historien véridique, nous devons ajouter que Thesaurochrysonichochrysides, cet esprit fantasque, obeissait, par intervalles, à de bons mouvements du cœur.

En 1817, quelqu'un lui apprit qu'on venait de rencontrer au fond d'une rue obscure du faubourg Saint-Antoine, un sien neveu, le fils de sa sœur, qui était plein de santé, quoiqu'il vécût fort mal. Le pauvre enfant, orphelin ou à peu près, était apprenti serrurier.

- Comme Louis XVI? dit Thésaurochrysonichochrysidès en ayant l'air de réveiller en lui un souvenir à demi-effacé.
- Oui, comme Louis XVI, lui répondit-on.
- -Eh bien, c'est bon; nous allons voir ça.

Le résultat de l'examen du financier fut que son neveu était réellement un garçon fort à plaindre. Du matin au soir il tirait un soufflet de forge ou poussait péniblement une lime sur un morceau d'acier.

Le jour où il fut introduit auprès de son oncle, il était nu-bras et avait le visage noir de suie.

— Qu'on le décrasse, s'écria le millionnaire en tournant les talons; qu'on l'habille en mirlistor, suivant le dernier numéro du Journal des Modes, et qu'on me le jette sans retard sur les bancs du collége Charlemagne. Je me charge de son avenir.

L'enfant se nommait Lucien.

Très-actif, doué d'une vive intelligence, il apprit vite et bien.

Au bout de sept ans, il se présenta à son oncle sous la figure d'un grand et beau garçon, ayant à la main son diplôme de bachelier ès-lettres, le grand dada de ce temps-là.

— Ce n'est pas assez que d'avoir gagné une feuille de parchemin, lui dit le banquier; il faut songer à devenir quelque chose. Que veux-tu être?

— Ce que vous voudrez, mon cher oncle, répondit l'ancien apprenti serrurier.

L'ex-munitionnaire se gratta le front du petit bout du doigt.

— Eh bien, écoute un bon conseil. Puisque tu aimes les livres, fais-toi savant, étudie la chimie. Il y a de l'avenir là-dedans. Tu seras chimiste. Est-ce convenu?

- Je serai chimiste, si cela peut vous faire plaisir, dit Lucien.

Le jour même, on l'installa dans une mansarde de la rue du Paon, point silencieux du Pays-Latin, bien situé à tous égards pour l'étude. Lucien se trouvait par là à proximité de l'École de médecine, de la Sorbonne et du Collége de France. Du reste, il prenait peu de distraction; l'oncle ne recevait jamais le neveu. Seulement il avait donné à l'un de ses caissiers l'ordre de faire remettre chaque mois au jeune homme une provende de deux cents francs.

- Avec deux cents francs un étudiant peut vivre en se conservant bon sujet; avec un sou de plus, il s'échapperait dans toutes sortes de mauvaises fredaines, et il se perdrait.

Ce n'était pas trop mal raisonner pour un homme qui vivait en prodigue.

Une certaine année, par extraordinaire, c'était, je crois, en 4829, l'ex-banquier se rappela son jeune parent. Comme il venait de faire l'acquisition de la forêt de Verrières, il éprouva la fantaisie d'y ouvrir la chasse avec quelque fracas. On lui avait justement appris qu'un pied de sanglier s'était montré çà et là dans les clairières.

Un sanglier à Verrières, dans une forêt de salon où il n'y avait jamais eu que des lièvres timides et des ramiers amoureux, c'était un genre d'originalité qui allait singulièrement à la pente de son esprit.

Aussi voulait-il être de la fête. Ce devait être une belle journée.

Il y avait convoqué un grand nombre de chasseurs

en renom, des gens titrés, et même un officier attaché à la vénerie du roi Charles X.

La veille même il songea aussi à l'étudiant.

— Qu'on recommande à monsieur mon neveu de se tenir prêt pour cette Saint-Hubert, dit-il. Je ne suis pas fâché de voir quelle mine fera un chimiste en pareille chasse.

Lucien n'avait garde de manquer à ce rendezvous. Il se présenta donc équipé de pied en cap, avec les guêtres, la casquette de cuir, le carnier, le susil et la poire à poudre.

- As-tu des balles de calibre? lui demanda l'oncle.
- Eh! sans doute, puisqu'il s'agit surtout de tuer le sanglier.
  Regarde bien tirer tous ces gens-là, reprit le
- millionnaire, et fais ton profit de leurs coups d'adresse.
- Je compte bien mettre moi-même la bête en joue, murmurait Lucien in petto.

(La suite au prochain numéro.)

sesse, douleurs, aigreurs, crampes et spasmes d'estomac, insomnies, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, mélancolie, dépérissement, hydropisie, rhumatisme, goutte, fièvre, catarrhes, hystérie, irritation nerveuse, épilepsie, paralysie, danse de St-Guy, perte de mémoire, névralgie, vice du sang, manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Extraits de 65,000 cures. - Nº 52,081 : M. le duc de Pluskow maréchal de cour, d'une gastrite. - N° 58,604 : M. Dedé, 13, rue Duvivier, Paris, d'une gastralgie qui avait résisté à tout traitement médical. - N° 64,825 : Cure de Son Excellence M. le Comte de Mensdorss-Pouilly, premier Ministre de l'Autriche, d'une maladie du foie et des nerfs qui avait résisté à tous remèdes. - Nº 60,416 : M. le comte Stuart de Decies, pair d'Angleterre,

d'une dyspepsie (gastralgie) avec toutes ses misères nerveuses, spasmes, crampes, nausées. \_ Nº 48,842. M™ Marie Joly, de 50 ans de constipation, indigestion, des nerfs, asthme, toux, flatus, spasmes et nausées. - Maison DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS. -En boîtes de 1/4 kil., 2 fr. 25 c.; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 1/2 kil., 16 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil. (franco) 60 fr. Contre bon de poste. - Se vend à Saumur, chez MM. A. Pie fils, droguiste; DAMICOURT, pharm.; GIRAULT, pharm.; PASQUIER, pharm.; COMMON, rue Saint-Jean; PERDRIAU, place de la Bilange; GONDRAND, rue d'Orléans, et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans (400)toutes les villes.

BULLETIN FINANCIER.

A la veille peut-être des hostilités et en présence

des escomptes qui se pratiquent sur une échelle formidable, la spéculation n'ose pas s'engager.

Nous avons eu de très-bas cours cette semaine, et l'on pourra s'en convaincre si nous disons qu'après une légère reprise, les trois principales valeurs de spéculation sont cotées aujourd'hui : le 5 0/0 à 63-98; l'Italien à 36-70 et le Mobilier à 492-50.

Le marché anglais est fermement tenu, mais sans progrès nouveau.

La Banque se négocie à 3,410, le Comptoir de 680 à 677-30, là Société générale à 505 et le Crédit industriel à 585, avec une bonne tenue.

Les Obligations autrichiennes de 252-50 à 255, et les Obligations mexicaines de 237-50 à 238-75; l'approche du tirage fixé au 2 juillet prochain, et dont le gros lot est de 500,000 fr., les fait particulièrement rechercher en ce moment.

Les obligations foncières et communales, dont le tirage doit avoir lieu le 22 courant, sont également

demandées; mais les preneurs s'adressent surtout à la Banque des Obligations , 3, rue Taitbout , quia eu la bonne idée de les vendre à crédit pour faciliter les petites épargnes qui désirent un placement de tout repos. Elle vend celles de 100 fr. contre un premier versement de 10 fr. 50, et le reste par douzièmes, de mois en mois. Elle vend aussi les Obligations mexicaines et de la Ville de Paris contre un premier versement de 100 fr., et, pour le surplus, comme ci-dessus.

On a coté les Transatlantiques à 385, les Petites-Voitures à 39 75, et la Caisse des chemins de fer

A la dernière heure, lundi, le marché se ranime un peu, et les demandes sont plus empressées.-P. Lambert.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M. BEAUREPAIRE, avouélicencié à Saumur,

Et de Me LAUMONIER, notaire à Saumur.

## VENTIE

PAR LIGITATION.

#### Et aux enchères publiques, DE DIVERS IMMEUBLES

Situés communes de Saumur, Saint-Martin-de-la-Place et Montreuil-Bellay ,

Dépendant de la succession de M. René Maupoint père, décèdé à Saumur, le 30 avril 1866.

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de M. LAUMONIER, notaire à Saumur, commis à cet effet, le dimanche 8 juillet 1866, à midi precis.

#### DESIGNATION.

Immeubles situés commune de St-Martin-de-la-Place.

Premier lot.

Au canton des Pâtures, une maison et dépendances, plus un mor-ceau de terre de 49 ares 50 centiares, y attenant.

Mise à prix, deux mille cinq cents 

Deuxième lot.

Un morceau de terre de douze ares 30 centiares environ, situé près l'Authion.

Mise à prix, quatre cents francs ci..... 400 fr.

Troisième lot.

Un jardin et dépendances d'environ 7 ares 15 centiares, situés à Saumur, rue de la Maremaillet.

Cet immeuble se compose, savoir : 1° D'une chambre avec portion de jardin de deux ares environ, occupée par Raveneau, facteur ;

2º D'un cellier et d'une parcelle de jardin dans laquelle sont deux petits corps de bâtiments, location exploitée par Blain, maçon

3° Une petite portion de jardin entre les locations Raveneau et Blain, affermée au 'sieur Bernard, ouvrier cordonnier:

4º D'une autre parcelle de jardin et d'une petite cour donnant sur la

Enfin d'un hangar sur la rue, servant de magasin de dépôts pour cuirs à M. Jayez, maître bottier à l'Ecole de cavalerie de Saumur; puits commun.

Mise à prix-, cinq mille francs, ci..... 5,000 fr.

Quatrième lot.

Une maison, située rue de la Petite-Bilange, à Saumur, joignant d'un côté M. Herbault, d'autres côtés M. Bournillet, et par devant la rue. Mise à prix, trois mille cinq cents

Cinquième lot.

Un morceau de terre, situé aux S'adresser à M. Hotrus, commune de Montreuil- du Portail-Louis, 17.

Bellay, contenant environ sept ares. Mise à prix, cinquante francs, 50 fr. Total des mises à prix, onze mille quatre cent cinquante francs,

Le jugement a réservé la faculté de subdiviser les lots.

Etudes de Mes DUFOUR, notaire à Gennes, et HAMELIN, notaire à Saint-Georges-le-Toureil.

A WEINDERE A L'ADJUDICATION OU A L'AMIABLE, Le dimanche 15 juillet 1866, après

A Gennes, en l'étude de Me Durour,

## THE SEPTEMBER

Ci-après désignés,

Situés commune des Rosiers: 1º Une closerie, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, prés et terre labourable en un seul tenant, contenant 2 hectares 10 ares, sise à Moncottier, exploitée par Girard..... 2 h. 10 a.

2º Une pièce de terre, sise au même canton exploitée par Battais-

Delaunay, contenant... 3 Total de la contenance 6 h. 06 a

La pièce de terre pourra être détaillée. La division en est facile et la jouissance immédiate.

S'adresser, pour visiter les biens, aux fermiers, et aux notaires pour traiter et pour tous renseignements.

A CENDER PAR SUITE DE DÉCÈS UNE

## TRES-BONNE ETUDE D'HUISSIER

A la résidence d'Azay-le-Rideau, Chef-lieu de canton, arrondissement

de Chinon (Indre-et-Loire). L'étude est d'un produit d'environ 4,000 fr.

La résidence est des plus agréables. Il serait accordé des délais pour le paiement.

S'adresser à M. LE FORESTIER président de la chambre des huis-(275)siers, à Chinon.

Etude de M. TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

#### LOUER Pour la Saint-Jean 1866,

## MAISON

Fraichement restaurée, Rue de l'Ancienne - Messagerie, nº 8.

S'adresser, pour visiter cette maison, audit notaire.

N ESTA BOME NO UNE FANEUSE, en très-bon état et qui a parfaitement fonctionné

pendant trois ans.
S'adresser à M. Lefevre, rue

#### A VENDRE

#### UNE POMPE ASPIRANTE ET FOULANTE, Système Pichard, de Saumur,

Toute neuve et en très-bon état. - 50 0/0 au dessous du prix de vente.

S'adresser à M. GILBERT, rue de Bordeaux.

#### DEDELINE NO. Présentement,

JOLIE MAISON AVEC JARDIN rue de la Porte-Neuve, près la rue Beaurepaire.

S'adresser à Mme Roberdeau. (293)

#### A LOUER

GRANDE ET BELLE MAISON, fraîchement restaurée, ayant un grand jardin anglais, écurie à deux chevaux, remise, cellier, basse-cour et servitudes en tous genres; entrée rue de la Mare-Maillet.

S'adresser à Me Laumonien, notaire (256)à Saumur.

## MODIUMEN

Présentement,

## JOLI PIED-A-TERRE

Rue Cendrière, nº 6, Ainsi composé : Remise, écurie à

2 chevaux, petite cour où se trouvent la fosse à fumier et les latrines; cave et caveau.

Au 1er étage, chambre à cheminée sur la rue;

Chambre à cheminée sur la cour; Au 2º étage, chambre et cabinet à côté; grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue cendrière, nº 8.

## ALOUER

UNE MAISON fraîchement tapissée, située près le Champ-de-Foire, avec cour, jardin, remise, écurie et droit de pêche dans un bassin de

#### A LOUER

UNE PORTION DE MAISON, située place de la Grise.

S'adresser, pour les deux locations, à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur.

Mº LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

L'étude de M. POULET avoué, est transférée Grand'Rue nº 10.

Changement de domicile.

L'étude de M° BINSSE, huissier à Saumur, est transférée rue Cendrière, nº 8.

#### FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur. Cette encre est inaltérable et n'o-

xyde pas les plumes métalliques.

#### NOUVELLE SOUSCRIPTION

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

# DICTIONNAIRE

# COMMERSALIC

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOIS PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES, Sous la direction de M. W. DUCKETT.

## SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in 8°, format dit Panthéon littéraure. de 800 pages chacun, à deux colonnes,

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés e augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs. prix de la 1re édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pon les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

#### BEDUIER SHE NOW IP A HE ES.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 12 JUIN.						BOURSE DU 13 JUIN.						
	Dernier cours.		Hausse.		Baisse.		Dernier cours.		Hausse.		Bais		
3 pour cent 1862	63	90	10	n	n	05	63	75	18	D	»		
4 1/2 pour cent 1852	92	50	D	25	1)	n	92	. ))	1)	))	Ð		
Obligations du Trésor	447	50	1	25	3)	))	446	25	))	1)	1		
Banque de France	3410	D	10	10	10	75	3490	b	10	1)	9		
Crédit Foncier (estamp.)	1110	. ))	0)	D	15	- 10	1115	1)	5	))	0		
Crédit Foncier colonial	535	D	D	1)	))	D	525	D	n	99	10		
Crédit Agricole	550	))	n	n	0	10	550	n	))	))	n		
Crédit industriel	590	))	10	D	10	))	590	n	n	))	0		
Crédit Mobilier	497	50	0	D	D	10	498	75	1	25	))		
Comptoir d'esc. de Paris	685	))	n	))	15	0	700	9)	15	9)	1)		
Orléans (estampillé)	795	))	2	50	D	D	787	50	10	))	7		
Orléans, nouveau	D	n	10	33	0	1)	0	n	1)	n	9		
Nord (actions anciennes)	1065	- 1)	D	9	2	50	1070	D	5	n	0		
Est	490	1)	n	D	5	>>	490	1)	D	D	ъ		
Paris-Lyon-Méditerranée.	788	75	1)	1)	6	25	780	D	D	D	8		
Lyon nouveau	D	<b>)</b>	D	D	0	. ))	n	D	n	D	0		
Midi	520	))	D	n	))	1)	520	))	))	1)	0		
Ouest	525	)))	7	50	1))	))	520	D	D	n	ő		
Cie Parisienne du Gaz	1365	D	1)	0	10	1)	1370	n	5	- 10	D		
Canal de Suez	300	D	D	3)	D	))	287	50	10	D	12		
Transatlantiques	392	50	1)))	D	1)	))	388	75	1)	33	3		
Emprunt italien 5 0/0	36	75	D	D	n	25	37	40	10	65	10		
Autrichiens	285	))	10	D	7	50	283	75	D	, D	1		
Sud-AutrichLombards	275	D	1 30	1)	5	»	272	50	1)	1)	2		
Victor-Emmanuel	60	1)	3	))	D	10	57	))	n	))	3		
Romains	48	10	3	))	D	"	47	50	D.	))	n		
Crédit Mobilier Espagnol	240	a	D	D	2	50	238	75	))	1)	1		
Saragosse	127	50	D	))	2	50	125	))	D	))	2		
Séville-Xérès-Séville	29	n	n	))	1	50	30	50	1	50	D		
Nord-Espagne	97	50	2	50	D	0	90	D	D	n	7		
Compagnie immobiliére	317	50	1))	10	2	50	320	D	2	50	D		

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord	302	75	10	n t	n	n 11	303	0	D	0 ]	))
Orléans	300	75	8	33	2	10	300	50	D	10	n
Paris-Lyon-Méditerranée.	294	50	n	10	D	10	294	50	))	n	0
Ouest	294	50	3)	D	. 10	»	294	50	))	D	10
Midi	293	50	))	· D	))	))	293	50	))	10	D
Fet.											

Saumur, P. GODET, imprimeur.